

Football/Enquêtes

Arbitres, dirigeants, agents inculpés : la semaine noire du foot belge

AFP
Bruxelles/Belgique

Le scandale de corruption mis au jour ces derniers jours s'annonce tentaculaire.

DES agents de joueurs, des dirigeants de clubs et un arbitre sous les verrous, un entraîneur et un joueur inculpés : le football belge de haut niveau a vécu une semaine noire, ébranlé par un scandale de corruption qui s'annonce tentaculaire.

Au total 19 personnes, soupçonnées de participation à une organisation criminelle, corruption ou blanchiment d'argent, ont été inculpées à la suite d'un vaste coup de filet qui a mobilisé plus de 180 policiers mercredi en Belgique.

Neuf d'entre elles ont été incarcérées, a précisé hier le parquet fédéral, compétent en matière de crime organisé et qui chapeaute l'enquête confiée à un juge d'instruction de la province du Limbourg (nord-est)

QUI SONT LES PRINCIPAUX SUSPECTS ? Quatre agents de joueurs dont les influents Dejan Veljkovic et Mogi Bayat, ancien dirigeant du Sporting de Charleroi, comptent parmi les suspects incarcérés.

Mogi Bayat est soupçonné d'avoir "manipulé" plusieurs transferts afin d'augmenter le montant de ses commissions, avec la com-



Photo : AFP

Inculpé pour "blanchiment d'argent", l'entraîneur du FC Bruges, Ivan Leko, a été libéré et a pu reprendre l'entraînement hier avec son équipe.

plicité d'agents, clubs ou sociétés basés en France, en Angleterre et au Luxembourg, selon le parquet.

Cet agent est connu de plusieurs clubs français dont le FC Nantes, où il a placé cet été le milieu de terrain international belge Anthony Limbombe. Le montant du transfert a été évalué à 10 millions d'euros, soit le plus gros jamais réalisé par les Canaris.

Toutefois aucun club français n'a fait état d'une perquisition dans ses murs mercredi, alors que neuf en Belgique ont reçu des visites de la police (dont le FC Bruges, Anderlecht, le Standard de Liège, Genk, Malines etc).

En Belgique, les commissions présumées occultes

perçues par Bayat auraient transité notamment par le compte bancaire de Me Laurent Denis, ex-avocat du club d'Anderlecht, qui a aussi été placé en détention. Deux dirigeants du FC Malines et l'arbitre Bart Verrenten ont connu le même sort, cette fois dans un volet de l'enquête concernant de présumés matches arrangés au bénéfice de ce club flamand en mars 2018.

Enfin, la compagne de M. Veljkovic a aussi été placée sous les verrous. Un compte à son nom aurait reçu des versements suspects, selon les médias belges.

QU'A REVELE L'ENQUETE ? Que de nombreuses commissions perçues sur des transferts étaient dissimulées au fisc belge, notam-

ment en transitant par l'étranger. Certaines réapparaissent sous la forme de compléments de salaire pour les joueurs ou de cadeaux offerts dans les clubs. Le parquet fédéral a évoqué la saisie de comptes et coffres-forts pour un total de 3,6 milliards d'euros (2,3 milliards de francs). De l'argent liquide, des bijoux et des boîtes vides ayant contenu pour 8 millions d'euros (5,2 milliards de francs) de montres de luxe ont également été découverts.

Les "constructions financières" imaginées par Dejan Veljkovic, très lié à plusieurs clubs flamands, ont fait transiter des fonds à Chypre, au Monténégro et en Serbie, vers des entités ap-

paremment "sous son contrôle", toujours d'après le parquet.

C'est aussi une rémunération non déclarée qui a valu à l'entraîneur du FC Bruges, le Croate Ivan Leko, d'être mis en cause dans le scandale.

Inculpé pour "blanchiment d'argent", ce dernier a été libéré et a pu reprendre l'entraînement hier avec son équipe qui dispute cette saison la Ligue des champions.

MALINES ET BEVEREN DANS LA TOURMENTE.

Un gros chapitre du dossier concerne deux matches supposés truqués au bénéfice du FC Malines, relégué au printemps en deuxième division.

Il s'agit des matches Anvers-Eupen (2-0 le 3 mars 2018) et FC Malines-Waasland Beveren (2-0, 11 mars), dont les résultats auraient été "influencés" à la suite d'arrangements entre Veljkovic, deux arbitres et une demi-douzaine de dirigeants de clubs.

Dans ce volet l'attaquant belge Olivier Myny, qui jouait jusqu'à l'été dernier à Beveren (1re division), a été inculpé notamment de corruption, tout comme le président et un des administrateurs du club.

La Fédération belge de football a suspendu la journée de 2e division qui était prévue ce week-end. Aucun match n'était programmé en 1re division.

PSG-Etoile Rouge Belgrade dans le viseur de la justice

AFP
Paris/France

Un dirigeant serbe aurait misé des millions sur une défaite de son équipe en Ligue des champions le 3 octobre dernier à Paris.

DES millions prétendument misés par un dirigeant serbe sur une défaite de son équipe par cinq buts d'écart ? Une enquête préliminaire a été ouverte par la justice française sur des soupçons de trucage du match de C1 PSG-Etoile rouge Belgrade du 3 octobre, que le club parisien avait survolé (6-1).

Selon le journal L'Equipe, qui a révélé l'information, confirmée par une source judiciaire, les instances européennes du football (l'UEFA) ont été alertées avant la rencontre du fait qu'un très haut dirigeant de l'Etoile Rouge Belgrade s'appropriait à placer près de cinq millions d'euros (3,2 milliards de francs) sur une défaite de son équipe par cinq buts d'écart. Le dirigeant serbe aurait mis dans la boucle plusieurs

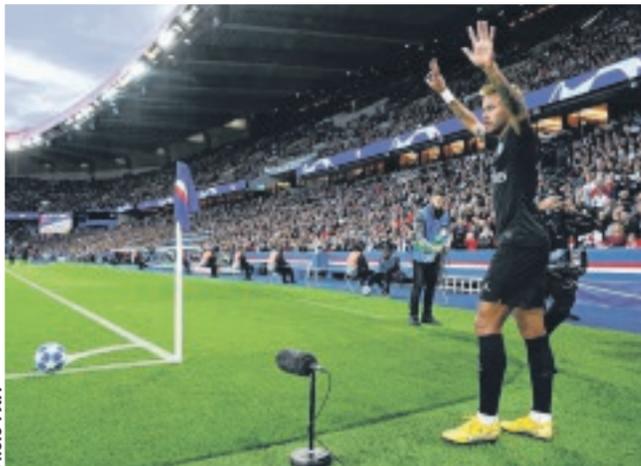


Photo : AFP

Le Brésilien Neymar s'apprête à tirer un corner face à l'Etoile Rouge de Belgrade le 3 octobre au Parc des Princes. Le match sur lequel va se pencher la justice.

joueurs titulaires de l'Etoile Rouge.

Or, le 3 octobre, le PSG a battu l'Etoile rouge 6-1, avec un triplé de Neymar et des réalisations d'Edinson Cavani, Angel Di Maria et Kylian Mbappé alors que Marko Marin avait réduit le score pour l'Etoile Rouge.

Selon une autre source proche du dossier, l'UEFA a transmis cette alerte à la justice française. Contactée hier par l'AFP, l'instance organisatrice de la Ligue des champions a indiqué ne "jamais commenter d'éventuelles, ou l'existence même,

d'investigations liées à de la manipulation de matches afin de ne pas compromettre le processus des telles enquêtes".

"L'UEFA communique uniquement sur des cas/matches spécifiques une fois que des procédures disciplinaires ont été ouvertes et/ou que des décisions ont été prises", a-t-elle encore précisé.

Concernant PSG-Etoile Rouge, "aucune anomalie n'a été détectée sur le marché français des paris, ni dans les pays partenaires du groupe de Copenhague

(22 pays en majorité européens collaborant en matière de signalement de paris en ligne douteux), ni via le Global Lottery Monitoring System (GLMS, réseau de loteries)", a déclaré à l'AFP l'Autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel). Mais selon une troisième source proche du dossier, cela voudrait dire que les paris ont été effectués sur des "marchés exotiques" et peu contrôlés.

ENQUETE OUVERTE. Une enquête préliminaire a en tout cas été ouverte par le parquet national financier (PNF) et confiée au service central des Courses et Jeux de la Police judiciaire. Le PNF a indiqué n'avoir "aucun commentaire à faire".

L'Etoile Rouge a promptement démenti, se disant dans un communiqué "scandalisée et dégoûtée" par les accusations de corruption. "L'Etoile Rouge rejette les soupçons concernant le match PSG-Etoile Rouge et l'implication de quiconque au sein du club dans des agissements contraires à l'honneur", selon le texte. Le club dit s'attendre "à ce que

la vérité soit établie dans les plus brefs délais et à être blanchi de tout soupçon quant à un lien d'un des membres du club avec ces actes".

De son côté, le PSG a, comme auprès de L'Equipe, fait part à l'AFP de sa "plus grande stupeur" et de son "indignation" face à ces informations. Le quotidien sportif évoque, en effet, une rencontre prévue mais avortée entre le corrupteur et le président du PSG, Nasser Al-Khelaïfi.

"A aucun moment, un membre du club, quel qu'il soit, n'a été sollicité pour évoquer des questions autres que celles strictement liées à l'organisation du match, à savoir les réunions, visites et autre déjeuner protocolaire d'usage en marge de chaque rencontre d'UEFA Champions League", a-t-il indiqué par communiqué. "A cette occasion, le Paris Saint-Germain rappelle son attachement à un principe fondamental du sport, celui de l'intégrité des compétitions et, en conséquence, un refus de toute forme de pratique pouvant remettre en cause cette intégrité", écrit le club.

Tous les sports...

• **Automobile. Formule 1 : Williams choisit le Britannique Russell au détriment du Français Ocon**
L'écurie Williams de Formule 1 a choisi hier le jeune Britannique George Russell pour disputer la saison 2019, ce qui enlève au Français Esteban Ocon son dernier espoir d'être titulaire la saison prochaine.

• **Bobsleigh. Dopage : 8 mois de suspension pour la Russe Nadezhda Sergeeva**

La bobeuse russe Nadezhda Sergeeva a écopé de huit mois de suspension pour son contrôle positif aux Jeux Olympiques de Pyeongchang, qui résulte d'une contamination involontaire, a annoncé le Tribunal arbitral du sport (TAS) hier.

• **Cyclisme. Tour de Lombardie : le choc des générations**

Les générations s'affrontent ce samedi, de Bergame à Côme, dans la 112e édition du Tour de Lombardie, la dernière classique de la saison cycliste qui présente les aînés, l'Espagnol Alejandro Valverde et l'Italien Vincenzo Nibali, face à d'ambitieux cadets (Bardet, Pinot, Uran, Woods et Moscon).

• **Football. Bordeaux : feu vert au rachat du club par l'américain GACP**

La métropole de Bordeaux a donné hier son feu vert au rachat du club de football de la ville par le fonds d'investissement américain GACP. C'était la dernière étape avant la cession définitive.

• **Rugby. Angleterre : Launchbury manquera les tournées de novembre**

Le deuxième ligne des Wasps et du XV de la Rose Joe Launchbury manquera les test-matches de l'Angleterre dans le cadre des tournées de novembre après avoir subi une opération d'un genou, a annoncé son club hier. Launchbury (27 ans, 54 sélections), qui s'était blessé en championnat en septembre, sera absent pendant dix à douze semaines.

• **Tennis. Shanghai. Djokovic en demi-finales contre Zverev**



Photo : AFP

Le Serbe Novak Djokovic, N.3 mondial, s'est qualifié pour les demi-finales du Masters 1000 de Shanghai en battant le Sud-africain Kevin Anderson (N.8) en deux sets 7-6 (7/1), 6-3, hier en quarts. Il affrontera ce samedi pour une place en finale le jeune Allemand Alexander Zverev, 21 ans et N.5 mondial.